



CONDITIONS GÉNÉRALES

Services d'entreprise de consultance en sécurité - SKConsult

SKConsult

Entreprise individuelle - Kowalik, Stephane

Adresse d'exploitation : 27, rue Champetre, 6792 Halanzy (Belgique)

Numero d'entreprise BCE : 1025.502.608

Numero TVA : BE1025.502.608

Telephone : +32 455 14 68 81

E-mail : contact@skconsult-tpv.com

Site web : www.skconsult-tpv.com

Version mise à jour afin de reprendre les termes de l'arrêté d'autorisation transmis.

Article 1 - Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les offres, tous les devis, toutes les commandes, réservations, demandes d'acompte, ventes accessoires de matériel, prestations de consultance, d'accompagnement, de sensibilisation et de formation proposées par SKConsult.

Elles s'appliquent sauf conditions particulières écrites expressément acceptées par SKConsult.

Elles s'appliquent tant aux clients professionnels (B2B) qu'aux clients consommateurs (B2C), sous réserve des dispositions impératives spécifiques applicables aux consommateurs.

Article 2 - Identification du prestataire

SKConsult - Kowalik, Stéphane, entreprise individuelle, 27, rue Champêtre, 6792 Halanzy (Belgique), numéro d'entreprise BCE 1025.502.608, numéro TVA BE1025.502.608, téléphone +32 455 14 68 81, e-mail contact@skconsult-tpv.com, site web www.skconsult-tpv.com.

Article 3 - Autorisation de fournir des services d'entreprise de consultance en sécurité

Conformément à l'arrêté d'autorisation de fournir des services d'entreprise de consultance en sécurité, en application de la loi du 2 octobre 2017 réglementant la sécurité privée et particulière, l'autorisation de fournir des services d'entreprise de consultance en sécurité sous la dénomination

commerciale SKConsult est accordée pour une période de cinq ans à l'entreprise KOWALIK STEPHANE, référencée sous le numéro BCE 1025502608.

Les présentes conditions générales sont rédigées en tenant compte de cette autorisation et de la dénomination commerciale visée dans l'arrêté, à savoir SKConsult.

La copie d'arrêté transmise ne reprend pas de numéro distinct d'autorisation. Les mentions du site et les conditions générales reprennent donc les termes officiels de l'arrêté communiqué.

Article 4 - Cadre légal et nature des prestations

Les prestations de SKConsult s'inscrivent dans le cadre de la loi du 2 octobre 2017 réglementant la sécurité privée et particulière, telle que visée dans l'arrêté d'autorisation transmis.

Les prestations de SKConsult sont exécutées dans le cadre d'une obligation de moyens.

SKConsult met en oeuvre son expérience, ses méthodes, ses outils, son analyse et ses moyens professionnels afin d'améliorer la prévention, la préparation, l'organisation et la réduction des risques.

SKConsult ne garantit toutefois ni un résultat déterminé, ni l'absence totale d'incident, d'agression, d'intrusion, de vol, de home jacking, de car jacking, de conflit, de dommage, d'infraction ou de mise en cause d'un tiers.

Article 5 - Devis, commande et formation du contrat

Sauf mention contraire, les devis émis par SKConsult sont valables pendant 30 jours calendrier à compter de leur date d'émission.

Le contrat est réputé conclu à la date de l'acceptation écrite du devis, du bon de commande, de l'offre, de la réservation ou de la confirmation par e-mail, ou lors de la validation d'une commande en ligne lorsque cette fonctionnalité est activée.

Toute demande complémentaire, modification du périmètre initial, ajout de participant, changement de lieu, modification d'horaire, demande de matériel ou adaptation spécifique peut donner lieu à un devis complémentaire ou à une révision du prix.

Article 6 - Prix et TVA

Les prix de SKConsult sont exprimés en euros.

À la date de publication des présentes, SKConsult applique le régime de la franchise de taxe pour les petites entreprises. En conséquence, la TVA n'est actuellement pas portée en compte dans les cas où ce régime s'applique.

Si SKConsult devient ultérieurement soumis au régime ordinaire de TVA ou à tout autre régime impliquant la facturation de la TVA, celle-ci sera appliquée à compter de la date légale d'entrée en vigueur du nouveau régime, au taux légal applicable, sur les nouveaux devis, commandes, acomptes, factures, ventes et prestations concernés. Les prix publiés sur le site ou communiqués au client seront alors adaptés en conséquence.

Article 7 - Réservations, acomptes et paiements

SKConsult peut demander un acompte ou un paiement partiel ou total au moment de la confirmation de la prestation, de la réservation d'une date, de l'inscription à une formation ou de la commande de matériel.

Toute réservation n'est ferme qu'après confirmation écrite de SKConsult et, le cas échéant, après réception de l'acompte demandé.

Sauf convention particulière contraire, les factures sont payables par virement bancaire dans un délai de 30 jours calendrier à compter de leur date d'émission.

Article 8 - Retard de paiement

8.1. Clients professionnels (B2B) : en cas de retard de paiement d'un client professionnel, des intérêts de retard et une indemnité forfaitaire raisonnable peuvent être réclamés dans les limites autorisées par la législation belge applicable et sous réserve de l'absence de clause abusive.

8.2. Clients consommateurs (B2C) : en cas de retard de paiement d'un consommateur, SKConsult appliquera uniquement les règles impératives belges en vigueur et n'appliquera aucune clause contraire à la protection légale du consommateur.

Article 9 - Commande en ligne

Si SKConsult active sur son site une fonctionnalité de commande, réservation ou paiement en ligne, le client reçoit avant validation finale les informations essentielles relatives à la commande, notamment les caractéristiques principales du service ou du matériel, le prix total, les frais supplémentaires éventuels, les modalités de paiement, les modalités d'exécution ou de livraison, ainsi que les conditions applicables.

La validation finale de la commande intervient via un mécanisme clair indiquant qu'elle emporte une obligation de paiement.

Article 10 - Exécution des prestations

Les délais communiqués par SKConsult sont donnés à titre indicatif, sauf engagement écrit contraire.

Le client s'engage à fournir en temps utile toutes les informations, documents, accès, consignes, contraintes logistiques et éléments utiles à la bonne exécution de la mission.

Le client reste responsable de l'exactitude des informations transmises, de la mise en oeuvre effective des recommandations ou procédures communiquées et du respect de ses obligations légales, sectorielles, assurantielles et organisationnelles.

Article 11 - Report, annulation et absence

Sauf convention particulière contraire, toute demande de report doit être formulée par écrit dans les meilleurs délais.

Toute annulation à plus de 15 jours calendrier avant la prestation peut être acceptée sans pénalité, hors frais déjà engagés ; toute annulation entre 15 jours et 7 jours calendrier avant la prestation peut donner lieu à une facturation de 30 % du montant convenu ; toute annulation à moins de 7 jours calendrier, toute absence injustifiée ou tout empêchement imputable au client peut donner lieu à une facturation de 50 % à 100 % du montant prévu, selon le degré de préparation déjà réalisé et les frais engagés.

Pour les consommateurs, ces clauses s'appliquent sous réserve des dispositions légales impératives et ne s'appliquent pas d'une manière qui priverait illégalement le client de ses droits.

Article 12 - Droit de rétractation du consommateur

Lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement avec un consommateur, celui-ci dispose, sauf exception légale, d'un droit de rétractation de 14 jours calendrier.

Si le consommateur souhaite que l'exécution d'une prestation de services commence avant l'expiration du délai de rétractation, il doit en faire la demande expresse.

Si la prestation a commencé à la demande expresse du consommateur avant la fin du délai de rétractation, le consommateur peut devoir payer la partie de la prestation déjà exécutée conformément aux règles légales applicables.

Article 13 - Vente accessoire de petit matériel

SKConsult peut, à titre accessoire, proposer à la vente certains matériels, supports, équipements, accessoires ou documents liés à ses activités.

Sauf mention contraire, ces ventes accessoires sont soumises aux présentes conditions générales, sans préjudice des dispositions impératives applicables aux consommateurs, notamment en matière d'information précontractuelle, de prix, de livraison, de rétractation et de garanties légales.

Pour les biens vendus à un consommateur, les garanties légales obligatoires restent pleinement applicables.

Article 14 - Propriété intellectuelle

Tous les supports, documents, présentations, outils, méthodes, schémas, procédures, contenus pédagogiques, textes, visuels et modèles fournis par SKConsult restent sa propriété exclusive, sauf accord écrit contraire.

Ils sont remis au client pour son seul usage interne ou personnel et ne peuvent être copiés, reproduits, diffusés, vendus, publiés, partagés ou réutilisés à des fins commerciales sans autorisation écrite préalable.

Article 15 - Confidentialité

SKConsult s'engage à traiter comme confidentielles les informations non publiques communiquées par le client dans le cadre de l'exécution de la mission, sauf obligation légale, demande d'une autorité compétente ou nécessité liée à la défense de ses droits.

Le client s'engage réciproquement à ne pas diffuser les outils, méthodes, analyses, supports ou documents internes de SKConsult sans autorisation écrite préalable.

Article 16 - Responsabilité

SKConsult ne peut voir sa responsabilité engagée qu'en cas de faute prouvée dans l'exécution de sa mission.

Sous réserve des dispositions légales impératives, la responsabilité totale de SKConsult, pour une mission déterminée, est limitée au montant effectivement payé par le client pour la prestation concernée.

SKConsult ne pourra pas être tenu responsable des dommages indirects, immatériels ou consécutifs, notamment lorsque le dommage résulte d'informations inexactes fournies par le client, d'une absence de mise en oeuvre des recommandations, d'une mauvaise utilisation des supports remis, d'une intervention ou omission d'un tiers, ou d'un cas de force majeure.

Article 17 - Force majeure

SKConsult ne pourra être tenu responsable d'un retard ou d'une inexécution résultant d'un événement indépendant de sa volonté, notamment maladie grave, accident, panne majeure, indisponibilité des locaux, défaillance d'un fournisseur essentiel, incendie, grève, mesure administrative, ou événement de sécurité empêchant raisonnablement l'exécution de la mission.

Article 18 - Réclamations

Toute réclamation doit être adressée par écrit à : contact@skconsult-tpv.com.

Le client est invité à détailler clairement l'objet de sa réclamation, les références utiles, ainsi que, le cas échéant, les pièces justificatives pertinentes.

Article 19 - Médiation et règlement amiable

En cas de litige avec un consommateur, les parties rechercheront en priorité une solution amiable.

Le consommateur peut également s'adresser au Service de Médiation pour le Consommateur, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1, 1000 Bruxelles, téléphone 02 702 52 20, e-mail contact@mediationconsommateur.be.

Article 20 - Nullité partielle

Si une clause des présentes conditions générales est déclarée nulle, inapplicable ou contraire à une disposition impérative, cette nullité n'affectera pas la validité des autres clauses, qui resteront applicables dans toute la mesure permise par la loi.

Article 21 - Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales sont soumises au droit belge.

En cas de litige entre entreprises, les tribunaux de l'arrondissement du siège de SKConsult sont compétents, sauf disposition impérative contraire.

Lorsqu'un client agit en qualité de consommateur, les règles impératives de compétence et de protection du consommateur restent pleinement applicables.